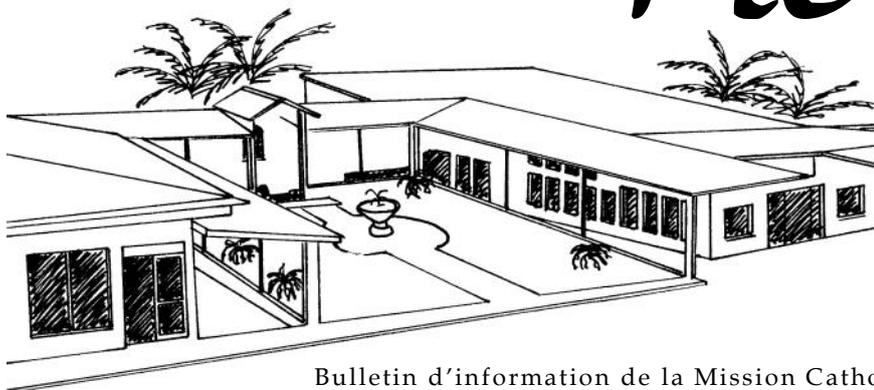


# Le Saint Pie



Bulletin d'information de la Mission Catholique Saint Pie X  
Numéro 187 - Juillet-Août 2010

Paraît le dernier dimanche du mois - 200 FCFA le numéro



## Un Saint pas à la mode ?

Vous me pardonnerez certainement, chers fidèles, si je vous parle encore une fois de l'année sacerdotale qui s'est terminée ce 11 juin passé. La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X a donnée 20 nouveaux prêtres à l'Eglise pendant ce même mois de juin - 8 aux Etats Unis, 3 en Allemagne et 9 à Ecône. Quelle joie pour ces jeunes lévites et pour tous les prêtres du monde de savoir que le pape allait proclamer Saint Jean Marie Vianney patron de tous les prêtres, comme il avait dit le 16 mars 2009. Cette proclamation était prévue pour clôturer l'année sacerdotale. Le 8 juin, au Vatican, certains services de la Curie continuaient d'annoncer pour le 11 juin « la proclamation de Saint Jean Marie Vianney patron universel des prêtres ».



Le St Curé d'Ars

Et voilà que le jour précédent il a été décidé que cette proclamation n'aurait pas lieu, essentiellement parce que le Curé d'Ars « n'est pas le reflet complet d'une figure de prêtre aujourd'hui, à l'époque de la communication ». Si le « saint Curé » demeure « un ascète et un mystique modèle, son engagement social et pastoral n'est pas celui d'un prêtre d'au-

jourd'hui ». (Sources vaticanes à I.Media).

S'il est vrai que les circonstances de vie dans le monde peuvent changer - nous sommes en 2010 et non pas en 1859 - nous ne pouvons pas oublier que Notre Seigneur ne change pas, que sa doctrine ne change pas, que la Vérité, qui est une, ne peut pas changer non plus. Le prêtre donc, même s'il utilise les moyens qui sont à sa disposition maintenant et qui n'existaient pas au temps du saint Curé d'Ars (voiture, téléphone, ordinateur, etc.), reste intimement uni à Notre Seigneur et donc à son sacerdoce. Le prêtre est appelé « un autre Christ » et il prêche cette Vérité qui ne peut pas changer car « Jésus-Christ est le même hier et aujourd'hui ; il le sera éternellement. » (Hébreux 13,8)

Il faut bien le dire, hélas, que la notion et la réalité du sacerdoce ont changé, et ceci depuis Vatican II. Et pourtant, la vie sacerdotale devrait être imprégnée de la bonne odeur de Notre Seigneur. Il est vrai de dire que les prêtres sont des calices remplis de Jésus et destinés à le communiquer aux âmes. Le prêtre alors doit

### LES PERSECUTIONS CONTRE LES CATHOLIQUES AU XXI<sup>ème</sup> SIÈCLE



PAGE 2 & 3

### LES FRÈRES DE LA FRATERNITÉ

Les "anges-gardiens" de nos communautés (suite)



### VIE DE SAINT

Saint Charles BRROMEÉ nous parle...



### EDUCATION PAR L'EGLISE

L'éducation est nécessairement œuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé...



PAGE 6

(Suite page 7)

## Les persécutions contre les catholiques au XXI<sup>ème</sup> siècle

### I) Introduction

Selon l'Agence Fides, agence de la Congrégation pour l'évangélisation des peuples, 37 ouvriers pastoraux ont été tués pendant l'année 2009. Ce nombre représente le double de l'année 2008 et c'est le nombre le plus élevé enregistré au cours des dix dernières années. Ont trouvé la mort : 30 prêtres, 2 religieuses, 2 séminaristes et 3 volontaires laïcs. Voici la répartition par continent :

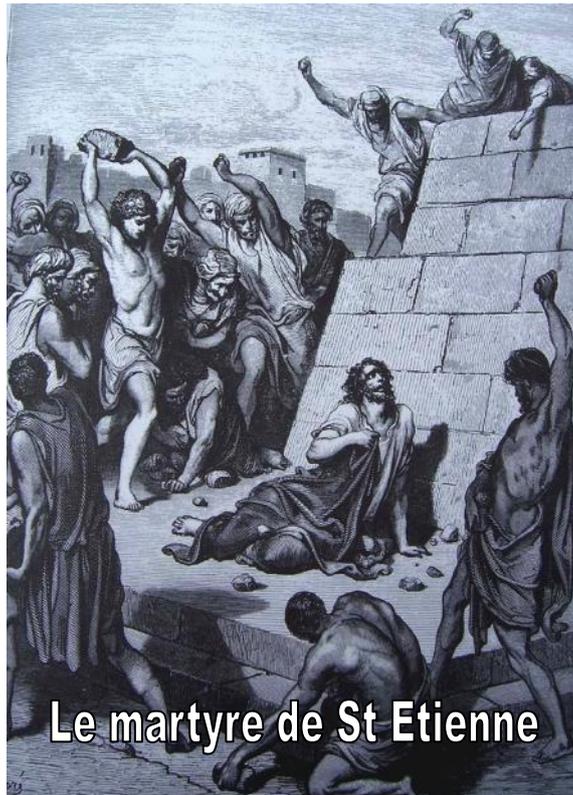
- pour les deux Amériques, 23 morts
  - Brésil : 6 prêtres
  - Mexique : 1 prêtre et 2 séminaristes
  - Colombien : 5 prêtres et 1 laïc
  - Cuba : 2 prêtres
  - Salvador : 1 prêtre et 1 laïc
  - Etats-Unis : 1 prêtre et 2 laïcs
  - Guatemala : 2 prêtres
- pour l'Afrique, 11 morts
  - RDC : 2 prêtres, 1 religieuse et 1 laïc
  - Afrique du Sud : 4 prêtres
  - Kenya : 2 prêtres
  - Burundi : 1 prêtre
- pour l'Asie, 2 morts
  - Inde : 1 prêtre
  - Philippines : 1 prêtre
- pour l'Europe, 1 mort
  - France : 1 mort

C'est à dessein que le terme de martyr ne sera pas employé, et ce afin de ne pas devancer le jugement de l'Eglise, mais également à cause de la pauvreté des informations recueillies tant sur la vie de ces personnes que sur les circonstances de la mort. Pour une meilleure compréhension, nous allons définir les termes de martyr et de persécution.

Un martyr est celui qui consent à se laisser tuer pour le témoignage de sa foi. C'est un terme propre-

ment catholique dans son essence et dans son usage.

Une persécution est un type d'oppression consistant à faire subir à une personne ou à un groupe de personnes des mesures ou des traitements injustes, violents ou cruels, pour des raisons d'ordre idéologique, politique, religieux ou raciaux.



Le martyr de St Etienne

Le terme de persécution est donc plus large que le terme de martyr. Lorsque l'on parle de persécutions, on pense aux persécutions sous l'Empire romain ou aux martyrs de l'Ouganda. On pense aussi à des persécutions ouvertes, physiques, mais elles ne sont pas les seules.

Selon le rapport de l'AED (Aide à l'Eglise en Détresse), 80% des persécutions religieuses dans le monde frappent les chrétiens dont un très grand nombre ne peut pratiquer sa religion. Un site internet protestant classe les pays selon la sévérité des persécutions. Nous ne rentrerons pas dans les détails car, sont inclus dans les persécutés, les catholiques et les protestants. Cependant, l'on

remarque une chose, les pays musulmans et les pays communistes ou anciennement communistes sont en tête du classement.

### II) Les faits

#### 1) Dans le monde

Faisons un petit tour d'horizon. Voici quelques exemples de persécutions. Partons tout d'abord en Asie.

En Malaisie, il y a une controverse opposant les chrétiens aux musulmans quand à l'utilisation du mot « Allah », les musulmans voulant l'interdire aux chrétiens. Sur 27 millions d'habitants, 60% sont musulmans et 10% sont catholiques. En 2006, le gouvernement, représentant la majorité musulmane, veut empêcher les chrétiens d'utiliser le mot « Allah », mot sacré pour les musulmans. Mais, le 31/12/2009, la Haute Cour de Justice de Malaisie casse ce décret et en autorise l'usage aux chrétiens. Le gouvernement fait appel, ce qui entraîne une suspension de l'autorisation de la Haute Cour. Mais cela ne se passe pas uniquement au niveau des hautes

sphères de l'Etat. Des groupes radicaux ont déjà réagi. En trois jours, 10 églises sont attaquées, les bureaux des avocats de l'Eglise catholique en Malaisie sont cambriolés et saccagés. Le 08/01/2010, les musulmans organisent une journée de protestation. Dans la nuit précédente, 3 lieux de cultes, 2 protestants et 1 catholique, sont attaqués au cocktail Molotov. Les manifestants musulmans utilisent ces slogans : « Nous ne laisserons pas le mot Allah être inscrit dans vos églises ! » « Allah n'est que pour nous ! ». Tout cela a été encore suivi d'attaques et de piratages ayant pour cibles les sites des différentes églises de Malaisie et du

barreau de Kuala Lumpur, la capitale.

Au Sri Lanka, ancienne Ceylan, la majorité de la population est bouddhiste et la liberté religieuse est laissée à tous. Dans les faits c'est bien différent. Le

06/12/2009 une église catholique est attaquée par des bouddhistes extrémistes.

L'autel, le mobilier, les statues sont brisés. Le prêtre est attaqué au sabre alors qu'il essayait de faire fuir les fidèles. Il n'a eu la vie sauve que grâce à l'intervention d'un paroissien. Non content de

cela, les agresseurs incendient les voitures et les motos des familles pauvres. D'après les bouddhistes, les chrétiens sont accusés d'avoir brisé l'harmonie séculaire du pays.

Aux Philippines, alors que la population catholique représente 85% de la population totale et la population musulmane seulement 5%, cette minorité revendique l'indépendance d'un archipel dans le but d'y établir la charia, la loi islamique. Le 05/07/2009, une bombe explose devant la cathédrale de l'Immaculée Conception, provoquant la mort de 5 personnes. Le 10/01/2010, une grenade explose dans la cathédrale de Jolo.

En Inde, durant l'été 2007, des tracts ont été distribués. Le texte, signé par des groupes extrémistes qui combattent l'activité sociale des chrétiens, intimait aux chrétiens d'abandonner immédiate-

ment le territoire indien ou de revenir à la religion hindoue maternelle. En cas de refus, ils devront être tués par tous les bons indiens qui démontreront ainsi leur virilité et leur amour de la patrie. Au mois de janvier, 3 églises catholiques sont attaquées au Karnataka.

Par qui ? Également par des extrémistes hindous, en représailles à l'immobilisme du gou-

vernement face aux agressions dont sont sujets les Indiens en Australie. Le

22/01/2010 une croix est assaillie pour être mise à bas mais protégée par les fidèles, elle est seulement endommagée. Dans la nuit du 24 au 25/01/2010, la grotte de Lourdes de l'église Saint-Antoine à Taranmakki est saccagée, les vitres abritant la statue de la Sainte Vierge cassées à coup de pierres. Le 25/01/2010, des inconnus mettent en pièces la statue de la Sainte Vierge située dans la grotte de Lourdes de l'église de la Sainte Famille de la paroisse catholique d'Inkal. Ces violences ne sont pas dues aux conversions effectuées mais à l'action des catholiques en faveur des populations pauvres. Ces dernières sont la base du système pyramidal de la société hindoue.

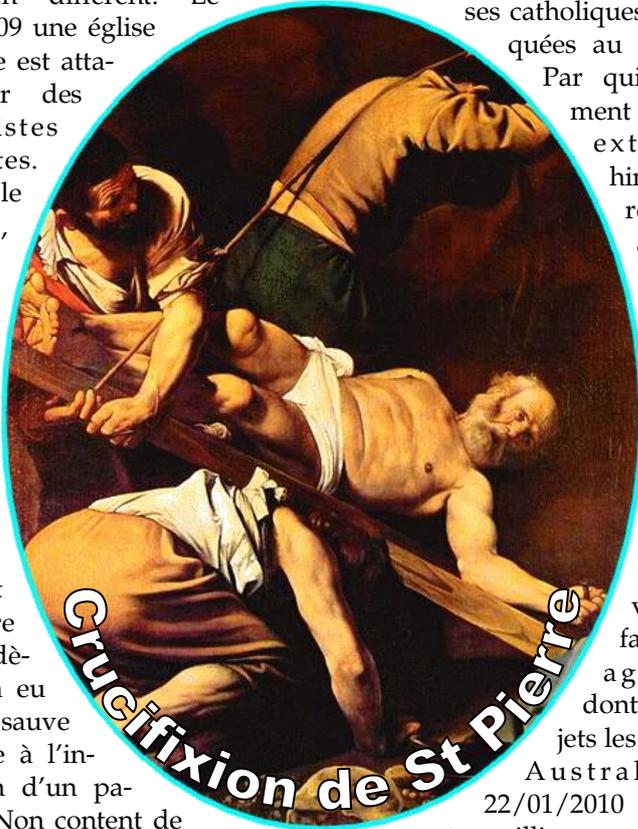
Au Tadjikistan, un projet de loi est à l'étude. S'il est accepté, la vie des catholiques sera rendue presque impossible.

## Quoi de neuf ?

Mgr Brunero GHERARDINI, professeur émérite de l'Université Pontificale du Latran : De plus en plus courageusement, ce théologien thomiste fait ressortir la divergence profonde entre la Rome d'après Vatican II et la position catholique traditionnelle défendue par la Fraternité Saint Pie X.

« A la base de tout se tient "la foi de toujours" pour la sauvegarde de laquelle la Fraternité est née. 'Sauvegarde' indique une opposition à quelque chose de présent ou de possible, en faveur de son contraire ou de son remplacement. La « foi de toujours » est la valeur que Mgr Lefebvre entendait sauvegarder, une valeur en remplacement de toutes les atténuations, réinterprétations, réductions et négations de l'époque conciliaire et postconciliaire. Cette "foi de toujours" est l'écho bien clair de l'enseignement augustinien résumé dans la formule de saint Vincent de Lérins : "Quod semper, quod ubique, quod ab omnibus creditum est" (Saint Vincent de Lérins, *Commonitorium*, c. 23). L'institution même de la Fraternité, avec sa finalité première qui est la formation sacerdotale, obéit à cet idéal, à l'engagement pour sa sauvegarde. Sauvegarder la foi et combattre l'erreur.

« Je n'entre pas dans les détails des relations, difficiles, entre le Saint-Siège et la Fraternité Saint-Pie X. Je m'en tiens au thème commun de la Tradition et j'observe que "sauvegarder la foi et combattre l'erreur" devrait être l'idéal et l'engagement tant de l'Eglise que de ses fils. À la lumière de cela, il m'est difficile de comprendre comment le reproche de "Tradition incomplète et contradictoire", formulé par Jean-Paul II en 1988 (Motu Proprio *Ecclesia Dei*, 2 juillet 1988), peut avoir un réel fondement. Ce que je comprends, c'est qu'il ne s'agit pas de l' "esprit d'Assise" » (Mgr Gherardini, *Quod et tradidi vobis - La tradizione vita e giovinezza della Chiesa*, Ed. Casa Mariana Editrice, pp. 241-244).



Crucifixion de St Pierre

## Les Frères de la Fraternité

### Les " anges-gardiens " de nos communautés (suite)

*Quelles charges un Frère peut-il occuper ?*

Faire la sacristie et servir la messe sont les principales charges qui reviennent au frère. Mais il peut aussi enseigner le catéchisme ; aider à l'encadrement des enfants dans les patronages (Croisade Eucharistique ; Scoutisme etc.) ; il peut en outre diriger une chorale ; gérer un économat ou des petites entreprises dans les domaines du bâtiment, du jardinage, de la mécanique... ; enfin, le frère peut enseigner les sciences profanes dans une école ou dans un séminaire.

*Quel est le nombre des frères dans la Fraternité et quelle part pour le District d'Afrique ?*

La fraternité Saint Pie X compte 104 frères dont 5 pour notre jeune district : le Frère Konrad, en Afrique du Sud et les quatre du Gabon : les Frères Augustin-Marie et Félix-Marie, au Prieuré de la Mission Saint Pie X, le Frère Antoine et votre serviteur, au Juvénat du Sacré-Cœur qui sert de Noviciat aux garçons intéressés.

*Parmi les trois vœux, quel est le plus difficile à pratiquer ?*

C'est sans doute celui d'obéissance. Ainsi que nous l'avons dit dans le précédent article, ce vœux place la volonté du religieux en parfaite dépendance avec celle d'un supérieur. Il fait sacrifice de sa volonté. Or C'est ce que nous avons le plus de mal à accepter, à cause de notre nature blessée par le péché; renoncer à dire "je" ou "moi" est très difficile. Raison pour laquelle le religieux doit cultiver un profond esprit d'humilité.

Il ressort de là que le vœu d'obéissance est le plus méritoire. C'est le vœu grâce auquel le religieux parviendra plus sûrement à la perfection qu'il recherche, tant parce qu'il exige un grand détachement de la volonté, que parce qu'il facilite la pratique des autres vœux. A cet effet, on aura conscience que le jeune homme qui a de la

peine à obéir et à s'humilier éprouvera beaucoup de difficultés dans la vie religieuse, car sans l'obéissance, le reste lui paraîtra pénible à observer... « *L'obéissance est le plus précieux trésor du religieux.* »

*Est-ce donc par crainte de s'humilier que très peu s'intéressent à devenir frère ?*

C'est une raison parmi d'autres. Reconnaissons que la vocation religieuse est très mal perçue du fait que certains l'opposent à la vocation sacerdotale. Ceux-là s'imaginent obstinément que le frère est fait pour recevoir les humiliations, et le prêtre les honneurs ; ou encore que le frère est l'ouvrier du prêtre. D'où le fait malencontreux que les jeunes trouvent plus d'intérêt à être prêtre qu'à être frère. Or c'est être borné que de voir les choses comme cela. *Le frère n'est pas le boy du prêtre, mais son humble et charitable serviteur.* Une autre raison est que l'attirail mondain empêche les volontés à s'engager dans des états de vie qui demandent à faire des sacrifices ; c'est déjà vrai pour le mariage chrétien, combien plus pour la vie consacrée. A cela peut s'ajouter le manque de familles chrétiennes qui soient *des pépinières des vocations.*

*Comment faire pour qu'il y ait des vocations de frères ?*

Nous demeurons convaincus que les vocations ne naissent en masse que si les familles deviennent vraiment catholiques. Car il y a à la base un défaut d'éducation catholique laquelle ne s'acquiert que dans des foyers et des écoles du même genre. Ce sera grâce à une telle harmonie que nos jeunes, exercés aux vertus chrétiennes, pourront développer celles nécessaires à la vie religieuse : la générosité pour se donner librement ; la docilité pour obéir simplement et la persévérance pour rester fixé dans le choix malgré les difficultés. Ainsi, Dieu exaucera notre supplique quotidienne : « *Seigneur, donnez-nous beaucoup de sain-*

**Italie : Mgr Marcel Lefebvre en librairie**

Deux livres paraissent en Italie qui font mieux connaître au lecteur la vie et l'œuvre de Mgr Marcel Lefebvre. C'est ainsi qu'une traduction de l'ouvrage *La sainteté sacerdotale* paru en 2008 chez Clovis, est publiée par le célèbre éditeur milanais Marietti, sous le titre *Santità e Sacerdozio*. Une traduction de l'ouvrage *La messe de toujours*, paru chez Clovis en 2005, devrait également être éditée par Marietti à la fin de l'année.

Les éditions Sugarco, à Milan, qui avait fait paraître l'an dernier le livre des journalistes **Alessandro Gnocchi** et **Mario Palmaro**, *Tradizione, il vero volto* (le vrai visage de la Tradition) consacré aux « héritiers de Mgr Lefebvre », publie une biographie du fondateur d'Ecône : *Mons. Marcel Lefebvre, nel nome della Verità* (Mgr Lefebvre, au nom de la Vérité, voir la photo). Son auteur, **Cristina Siccardi**, montre que celui qu'on s'est complu à présenter comme un « évêque rebelle » a montré, en réalité, que « c'est dans la Tradition, dans la doctrine catholique, dans la célébration du Saint Sacrifice de la Messe de toujours, dans la sainteté sacerdotale que se trouvent les réponses aux problèmes d'un monde perdu d'orgueil et rongé par la vaine gloire ».

**Suisse : Un chanoine de l'abbaye de Saint-Maurice rejoint la Fraternité Saint-Pie X**

Chanoine de l'Abbaye de Saint-Maurice, en Valais, depuis 1996, le chanoine **Yannick Escher**, âgé de 36 ans, a quitté son monastère, le 29 juin, fête des saints Pierre et Paul et jour des ordinations à Ecône. Il a rejoint la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, après avoir découvert la messe tridentine et longuement étudié les écrits et conférences de Mgr **Marcel Lefebvre**.

Professeur, aumônier des étudiants, maître des cérémonies, correspondant du Bulletin *Paroisses vivantes* et du quotidien valaisan *Le Nouvelliste*, « le chanoine Escher avait déployé un grand zèle dans ses nombreuses activités », relève l'Abbé de Saint-Maurice,



## Saint Charles BORROMEE nous parle...

*Defunctus adhuc loquitur : il est mort mais il nous parle encore !* Comment cela s'explique-t-il ?

Cette phrase sentencieuse est appliquée à un auteur (disparu) dont les œuvres sublimes continuent de porter sa voix à travers les âges. Et de ce fait, il semble directement s'adresser à la postérité. Ainsi, ce sermon de saint Charles BORROMEE, vient corroborer le proverbe latin.

C'est un appel pressant lancé aux parents, afin qu'ils éduquent chrétiennement leurs (les) enfants. Mais déjà nous entendons jaillir des lèvres – légitimement peut-être –, cette clameur: encore ! Ce à quoi nous répondons avec un brin de poésie, *bis repetita placent* : les choses (les bonnes !) plaisent à être répétées. Et nous appuyant sur saint Paul :

« *Insiste à temps et à contre-temps, reprends, menace, exhorte avec patience et souci d'enseigner ; car un temps viendra où les hommes ne supporteront plus la saine doctrine, mais au gré de leurs passions, et l'oreille leur dérangeant, ils se donneront des maîtres à foison et détourneront l'oreille de la vérité pour se tourner vers les fables...* » (2Tm 4,2-5)

Etes-vous de même acabit que ces hommes dont parle l'apôtre ?... Si tel est le cas, sagesse sera de vous ressaisir *hic et nunc*. Ceci dit, venons-en au sermon du cardinal BORROMEE.

« *Heureux, ô combien heureux, s'écrie-t-il, les parents qui conduisent leurs (les) enfants au Christ, pour qu'ils en soient instruits et bénis ! C'est leur devoir, c'est leur charge de mener au CHRIST, des fils qu'ils ont reçus de Dieu ! Mais combien de parents des temps actuels sont misérables, pitoyables, parce que leurs garçons, leurs filles, ils les dirigent vers les démons, vers l'enfer, par conséquent vers la mort, plutôt que vers le ciel et vers la vie... Ceux-ci agissent selon une vaine prudence, cherchant le plus souvent à procurer à leurs enfants des biens temporels, des richesses, qui ne constitueront en réalité qu'un héritage de mort. Alors que le souci principal des parents de-*

*vrait être de confier leurs enfants au Christ, à l'école du Christ, à l'Eglise du Christ, aux réunions de la doctrine chrétienne...* » (Milan, le 17 juin 1583) Cette homélie fort éloquente, ne saurait en effet laisser indifférent le plus flasque des parents. Aussi, nous vous proposons, en les accompagnant de nos humbles réflexions, les quelques passages qui nous ont marqués.

« *Heureux, ô combien heureux les parents qui conduisent leurs enfants au Christ, pour qu'ils en soient instruits et bénis !* » Ici il est vraisemblablement fait allusion aux nombreuses grâces dont bénéficieront les parents qui, par amour de Dieu, se seront appliqués à éduquer les enfants comme l'Eglise le veut.

« *C'est leur devoir, c'est leur charge de mener au Christ, des fils qu'ils ont reçus de Dieu.* » Un devoir de gratitude envers Dieu, qui a daigné réjouir nos jours en nous confiant ses âmes qui par leurs rires, les menus services qu'ils nous rendent, l'affection qu'ils nous témoignent, leurs visages angéliques, (...) qui sont, mine de rien, autant de bienfaits – sans prix, dont ce PERE nous comble. N'est-il pas juste qu'en retour nous travaillions sans borne à lui rendre ses âmes en bon état (permettez-nous l'expression) ? Nous en appelons donc à la conscience de chacun.

« *Mais combien de parents des temps actuels sont misérables, pitoyables, parce que leurs garçons, leurs filles ils les dirigent vers les démons, vers l'enfer(...), vers la mort.* » Nous pouvons y voir les malheurs qui poursuivent les parents qui, n'ayant pas à cœur le salut de leurs enfants, les livrent à Satan: habillement et danses impudiques, écoles infectées de principes anticatholiques etc.

« *Alors que le souci principal des parents devrait être de confier leurs enfants au Christ, à l'école du Christ, à l'Eglise du Christ, aux réunions de la doctrine chrétienne...* ». Ici, *no coment*. C'est notre conclusion.



Joseph Roduit, dans un communiqué attristé.

Le religieux suisse se trouve actuellement dans une des maisons de la Fraternité Saint-Pie X. Avant de quitter Saint-Maurice, il a adressé à son Père Abbé et à ses confrères une lettre de cinq pages expliquant que son départ était motivé par des raisons essentiellement liturgiques et doctrinales. (Sources : FSSPX/ Apic – DICI n° 218 du 10/07/10)

**Du nouveau à Rome** – Changements à des postes importants

Le cardinal Ouellet nommé préfet de la Congrégation pour les évêques

Le 30 juin, le cardinal Marc Ouellet, archevêque de Québec et primat du Canada, a été nommé par Benoît XVI préfet de la Congrégation pour les évêques, l'une des neuf congrégations de la curie romaine. Il succède au cardinal **Giovanni Battista Re**, âgé de 76 ans et à la tête de ce dicastère depuis septembre 2000.

**Œcuménisme évangélisteur ?**

Le Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens reçoit un nouveau président ; le cardinal Kasper est remplacé par Mgr Koch, jusqu'à présent évêque de Bâle. Dans le même temps, un Conseil pontifical pour la nouvelle évangélisation est créé ; il sera dirigé par Mgr Fisichella, jusque-là président de l'Académie pontificale pour la vie et recteur de l'Université pontificale du Latran. Les vaticanistes s'agitent fébrilement autour de ces promotions, cherchant à deviner quelle sera la ligne de gouvernement des nouveaux présidents à peine nommés.

Plus sérieusement, il importe de se demander comment cohabiteront ces deux conseils pontificaux au sein de la curie romaine. Comment seront coordonnés le dialogue œcuménique de l'un et la prédication évangélique de l'autre ? Peut-on concilier l'ouverture à toutes les confessions chrétiennes avec la lutte contre l'indifférence religieuse causée, pour une part non négligeable, par le dialogue œcuménique tous azimuts, depuis 50 ans ? L'œcuménisme évangélisteur (ou l'évangélisation œcuméniste) relève de la mission que l'on peut confier

# Education par l'Eglise

## Qui doit donner l'éducation

L'éducation est nécessairement œuvre de l'homme en société, non de l'homme isolé. Or, il y a trois sociétés nécessaires, établies par Dieu, au sein desquelles l'homme vient au monde. Deux sont d'ordre naturel : la famille et la société civile ; la troisième, l'Eglise, est d'ordre surnaturel.

En premier lieu, la famille, instituée immédiatement par Dieu pour la procréation et l'éducation des enfants. Elle a pour cette raison une priorité de nature et, par suite, une priorité de droits, par rapport à la société civile. Néanmoins, la famille est une société imparfaite, parce qu'elle n'a pas en elle-même tous les moyens nécessaires pour atteindre sa perfection propre, tandis que la société civile qui a ces moyens, est une société parfaite. Elle a donc sous cet aspect, c'est-à-dire par rapport au bien commun qui est sa fin propre, la prééminence sur la famille, qui trouve précisément dans la société civile la perfection temporelle qui lui convient.

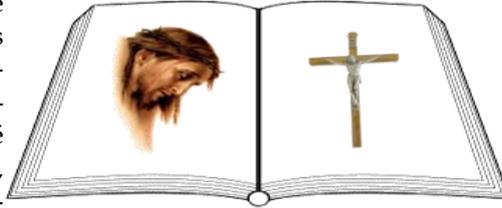
La troisième société, dans laquelle l'homme, par le baptême, naît à la vie divine de la grâce, est l'Eglise, société d'ordre surnaturel et universel, société parfaite aussi, parce qu'elle a en elle tous les moyens requis pour sa fin, qui est le salut éternel des hommes. Elle a donc la suprématie dans son ordre.

En conséquence, l'éducation, qui s'adresse à l'homme tout entier, comme individu et comme être social, dans l'ordre de la nature et dans celui de la grâce, appartient à ces trois sociétés nécessaires, selon le plan actuel établi par la Providence divine.

Et d'abord elle appartient d'une manière suréminente à l'Eglise à deux titres d'ordre surnaturel, que Dieu lui a conférés à elle exclusivement, et qui sont, pour ce motif, absolument supérieurs à tout autre titre d'ordre naturel.

## Les titres de l'Eglise à l'éducation

Le premier titre se trouve dans la mission expresse qu'elle a reçue de son divin Fondateur d'enseigner infailliblement tous les hommes : "Allez, enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, leur apprenant à garder tout ce que je vous ai commandé, et voici que je suis avec vous tous les jours, jusqu'à la consommation des siècles ". Etant à l'abri de toute erreur pour ce qui concerne le but propre de sa mission éducatrice, l'Eglise est maîtresse sûre de vérité pour enseigner à tous les hommes la foi divine, pour conduire et conformer les hommes à l'honnête-



té des mœurs selon la règle de la doctrine révélée.

Le second titre est la maternité surnaturelle par laquelle l'Eglise engendre, nourrit et élève les âmes dans la vie divine de la grâce par ses sacrements et son enseignement ; et sa mission de sauver les âmes. Elles sont à elle avant d'appartenir à la famille et à la société, car elle seule peut les conduire à la plénitude de leur destinée terrestre et céleste. Cette mission, en vertu de sa fin supérieure à toute mission purement naturelle s'étend à tous les hommes, fidèles et infidèles.

## Les droits de l'Eglise

L'Eglise étant donc la maîtresse suprême et très sûre des hommes, ce la lui confère des droits.

Elle a reçu un droit inviolable au libre exercice de son magistère.

La conséquence nécessaire en est l'indépendance de l'Eglise vis-à-vis de tout pouvoir terrestre, dans l'origine et dans l'exercice de sa mission éducatrice, et non seulement en ce qui concerne l'objet propre de cette mission - le salut des âmes -, mais aussi dans le choix des moyens né-

cessaires ou convenables pour la remplir.

De là, à l'égard de toute autre science humaine et de tout enseignement, *le droit indépendant* pour l'Eglise *d'en user et surtout d'en juger*, dans la mesure où ils peuvent se montrer utiles ou contraires à l'éducation chrétienne. Il en est ainsi parce que tout enseignement, comme toute action humaine, a une relation nécessaire de dépendance vis-à-vis de la fin dernière de l'homme, et ne peut, dès lors, se soustraire aux règles de la loi divine dont l'Eglise est la gardienne, l'interprète et la maîtresse infaillible. Elle exerce donc son droit lorsqu'elle promeut les lettres, les sciences et les arts, et même l'éducation physique.

C'est aussi un droit pour elle de *veiller sur l'éducation de ses fils, les fidèles*, non seulement pour l'enseignement religieux, mais aussi pour toute autre matière, dans la mesure où elle a rapport à la religion et la morale, apportant ainsi à tous un secours les mettant à l'abri des graves dangers d'un empoisonnement doctrinal et moral qui, sur la jeunesse en particulier, qui est encore à un âge inexpérimenté et changeant, exerce d'ordinaire plus facilement son emprise et s'étend plus rapidement dans la pratique.

Le droit de l'Eglise sur l'éducation réside dans le Pape et les Evêques. Lié à une de leurs plus importantes missions, il comporte celui de surveiller les écoles et les maîtres, les programmes et les livres, spécialement en ce qui concerne l'instruction religieuse, et celui de former les éducateurs.

## L'exercice du droit de l'Eglise dans l'histoire

Le droit à l'éducation a toujours été revendiqué par l'Eglise comme un de ses attributs essentiels. Elle l'a toujours exercé, notamment en fondant des écoles de tout genre et de tout degré, particulièrement des Universités, et en y exerçant son autorité. L'Eglise a ainsi favorisé les sciences et les arts,

## Chronique du mois de Juillet

La saison des **retraites de Saint Ignace** battent leur plein. Cette année aura encore connu un rebondissement – tout à la faveur des dames cette fois-ci. Car pour les messieurs de Saint Pie le bilan s'annonce sévère : 90 à 95 dames auront participé aux quatre retraites prêchées à leur attention, contre seulement une trentaine d'hommes, laissant la moitié des places disponibles libres pour leurs deux retraites... Rappelons qu'il y a quelques années, il y a eu plus d'hommes que de femmes qui avaient participé ! De quoi donner à réfléchir à tous et chacun.

Les Pères prêchent, ils partent et reviennent... et certains partent pour ne plus revenir. Ainsi le Père Supérieur qui après son séjour court de 9 mois nous quittera à la mi-septembre. Il sera relevé par le Père Nicolas PINAUD, breton qui a dirigé l'école St Michel Garicoïts en pays basque pendant de très longues années. Et puis le Père Benoît STOREZ nous quitte aussi pour son affectation à une paroisse plus grande encore, puisqu'il est destiné à St Nicolas du Chardonnet au cœur de Paris.

Il trouvera un successeur en la



St Ignace de Loyola

personne du Père François qui troque le Juvénat pour la Mission. A son tour, il sera remplacé au Juvénat par le Père Baudouin DE LASSUS, prêtre nouvellement ordonné.

Ce qui est sûr, c'est que pour les Pères « le Bon Dieu n'est pas en vacances ». Extrême Onctions et Sépultures viennent agrémenter le rythme déjà soutenu, car aux retraites spirituelles il faut ajouter les camps des Scouts (Père François), de la Croisade Eucharistique (Pères Paterne et Louis-Marie), du MJCI et la Récollektion de la Compagnie de l'Immaculée (Père Arnold et Sœurs). Impossible de s'en nuier, d'autant plus qu'il faut bien que les Pères et Frères partent aussi un peu en vacances pour refaire leurs forces épuisées par une année surchargée.

Notons pour terminer sur un accent d'exaltation légitime, que l'année 2010 s'annonce très fructueuse en ce qui concerne les mariages et régularisations de mariage. Sept cérémonies sont prévues pendant la seule saison sèche. Récolte rendue possible par les efforts quotidiens et soutenus des « semeurs » qui sont passés à la Mission ces dernières années,

(Suite de la page 1)

s'imprégner de l'esprit du Christ pour pouvoir le donner au monde. Cet amour intense et sincère est pour le prêtre un devoir d'état et aussi une stricte dette de reconnaissance.

Combien de grâces le Sauveur ne leur a-t-il pas données, quelle confiance ne leur a-t-il pas témoignée ? Notre Seigneur a confié aux prêtres ce qu'il avait de plus précieux : l'Eglise, les âmes, son Corps, son Sang, son Cœur adorable, sa Mère, les clefs du paradis avec plein pouvoir de lier et de délier. Dans les



deux actes les plus sublimes du ministère sacerdotale, Notre Seigneur daigne prêter aux prêtres sa personnalité même : *Ego te absolvo ... Hoc est Corpus meum ...* Voilà le prêtre. Le Christ fait de lui un thaumaturge et un rédempteur.

Prions que le pape aura le courage de proclamer le Curé d'Ars patron universel des prêtres le plutôt possible car Saint Jean Marie Vianney est l'exemple de l'idéal sacerdotal et il représente le don total à Jésus-Christ, prêtre et victime. (DICI n° 217, 26/06/2010).

Mission Saint Pie X  
Quartier La Peyrie  
B.P. 3870  
LIBREVILLE - GABON  
Téléphone : (241) 76.60.18  
Télécopie : (241) 74.62.15

Comment nous aider ? A la demande de nos lecteurs intercontinentaux nous donnons le numéro de C.C.P où vous pouvez nous aider.

**C.C.P. |23|038|98|T|020| Paris,**  
ou envoyer un chèque à l'ordre de la  
**Mission Saint Pie X** à notre adresse.  
**Merci !**

## DESTINATAIRE

### Carnet Paroissial de Juillet

*Cinq enfants ont été régénérés  
par la grâce du Saint Baptême dont:  
Félix Alexandre DAMAS, un jour et  
Marie Camille NGOUA, deux jours*

*Ont été honorés de la sépulture ecclésiastique:*

**Delphine OMOGHE OBIANG, 93 ans  
Patrick NDOUME OBIANG, 38 ans**

*Ont contracté Mariage devant l'Eglise :*

**Jean Marie MOUNGUENGUI & Bernadette NDOMBI**

### *Dates à retenir*

*août*

Vendredi 06: *La Transfiguration de N-S Jésus-Christ, 2<sup>e</sup> cl.*

18.30 Messe chantée

Dimanche 15: *L'Assomption de la TSV Marie, 1<sup>ère</sup> cl.*

10.00 Messe solennelle du nouveau prêtre  
P. Baudouin de LASSUS

Mardi 17: *Fête Nationale du Gabon.*

10.00 Messe chantée du Cœur Immaculée

Dimanche 22: *Fête du Cœur Immaculée de Marie, Fête Patronale de la chapelle de la Mission St Pie X, 1<sup>ère</sup> cl.*

10.00 Messe solennelle

Vendredi 27: *St Joseph de Calasanz, Patron de l'école primaire de la Mission St Pie X, 1<sup>ère</sup> cl.*

*septembre*

Vendredi 03: *Saint Pie X, Pape et Conf., Patron de la FSSPX, 1<sup>ère</sup> cl.*

18.30 Messe chantée

Mardi 14: *Exaltation de la Sainte Croix, 2<sup>e</sup> cl.*

18.30 Messe chantée

Mercredi 15: *Notre-Dame des Sept douleurs, 2<sup>e</sup> cl.*

18.30 Messe chantée

Mardi 21: *St Matthieu, Apôtre et Evan., 2<sup>e</sup> cl.*

18.30 Messe chantée

Samedi 25: *Mémoire de St Nicolas de Flüe, Patron de Cie St Nicolas.*

Mercredi 29: *Dédicace de St Michel Archange, Fêtes des Frères de la FSSPX, 1<sup>ère</sup> cl.*

18.30 Messe solennelle

### Neuvaine à Saint Joseph pour la Mission Saint Pie X

Prière : "Ô vous dont la puissance s'étend à toutes nos nécessités, et sait rendre possibles les choses les plus impossibles, ouvrez vos yeux de Père sur les intérêts de vos enfants. Dans l'embarras et le peine qui nous presse, nous recourons à vous avec confiance ; daignez prendre sous votre charitable conduite cette affaire importante et difficile, cause de notre inquiétude. Faites que son heureuse issue tourne à la gloire de Dieu et au bien de ses dévoués serviteurs. Ainsi soit-il."

Ajouter si possible : 7 fois Notre Père, Je vous salue Marie et Gloire au Père en l'honneur des 7 douleurs et allégresses de St Joseph.

Redoublons de ferveur dans nos prières à Saint Joseph. Toute la saison sèche, faisons la neuvaine continue avec la prière ci-dessus et les dé-